

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Avenant n°4 - Affaire n°23S0036 - Lot 05 Serrurerie (relance)

N° : VA_DEC2025_728
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 2, R2194-2 et R2194-3 ;
Vu l'avis de la Commission des marchés du 28 avril 2025 ;

décidons

De conclure avec la société LOISON située à ARMENTIERE (59247), titulaire du lot n°5 serrurerie (relance) Réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des Vents 2023, un avenant n°4 afin de prendre en compte l'ajout de prestations supplémentaires.

Montant du marché :	599 440,00 € HT
Avenant n°1 :	53 772,00 € HT représentant une hausse de 8,97%
Avenant n°2 :	8 810,25 € HT représentant une hausse de 1,47%
Avenant n°3 :	Avenant sans incidence financière
Avenant n°4 :	- 1 538,08 € HT représentant une baisse de -0,26%

Nouveau montant marché : 660 484,05 € HT

Imputation budgétaire: C/OP 201901 - 2313 024 2200 SFROSE

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 16 octobre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-214716-AU-1-1
Date AR Préfecture : vendredi 17 octobre 2025